

Déclaration liminaire

CAP C 22/07/2014

Monsieur le Président,

Au nom du pacte de responsabilité qui est en fait un pacte d'austérité, l'État devra faire une économie de 50 milliards d'euros.

À ce pacte que dénonce vivement Force Ouvrière, s'ajoute l'annonce d'une réforme territoriale avec pour justification, encore une fois, la baisse des dépenses publiques. Mais ne nous voilons pas la face, cette réforme ne fera qu'éloigner le citoyen du service public de proximité, et les agents de la Fonction Publique savent, d'ores et déjà, qu'ils en seront les victimes.

Le gel du point d'indice est reconduit pour 3 ans, la fonte des effectifs compromet les missions de service public, la RGPP transformée en MAP (Modernisation de l'Action Publique) et bientôt peut-être complétée par la RGMB (la Révision Générale des Missions de Bercy) ne présage pas un avenir meilleur pour les agents de notre Direction.

Le budget de fonctionnement continue à diminuer, pour pallier les mauvaises conditions de travail dues aux suppressions d'emplois, la seule réponse de l'Administration est la « dématérialisation ».

Le projet de mutation qui nous est soumis est la triste illustration des suppressions d'emploi et de la mise à mal du réseau.

Au plan national, ce mouvement paraît au départ avec un déficit de **2 370** agents de catégorie **C**, ramené à **1840** après appel d'une partie seulement de la liste complémentaire, suite à la demande des représentants des personnels.

Cette situation est la plus catastrophique que l'on ait connue ces dernières années.

Pour le département de la Haute-Loire, les conséquences de la politique suivie par la Direction Générale sont dramatiques : s'ajoutant aux suppressions d'emplois, c'est

encore **1,50** emploi qui restera non pourvu après ce mouvement, qui se répartit comme suit - **4,80** dans la filière fiscale, compensé en partie par un excédent de **3,30** dans la filière gestion publique! Toutefois l'excédent constaté dans la gestion publique est du au sureffectif en catégorie C en Direction, alors que plusieurs trésoreries demeurent en déficit.

Comme notre Secrétaire Générale l'a dénoncé dans sa lettre ouverte, la Direction Générale a choisi délibérément de ne pas muter l'ensemble des collègues qui aurait dû bénéficier des mutations.

Force ouvrière tient à rappeler que le droit à mutation est un droit inaliénable.

La multiplication des affectations à la disposition du Directeur : ALD sans résidence, constitue une précarisation de leur situation.

Par ailleurs, la date tardive de la CAP locale représente une gêne pour l'ensemble des collègues.

F.O.-DGFIP, conformément aux motions adoptées lors de son congrès national qui s'est tenu du 8 au 11 avril 2014, revendique l'affectation nationale la plus fine sur la commune et la mise en place de 2 véritables mouvements annuels de mutation.

Pour finir, les représentants du personnel FO- DGFIP revendiquent et exigent :

- 1- l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- 2- l'appel immédiat de la liste complémentaire dans sa totalité,**
- 3- un recrutement en 2014 à hauteur du sous-effectif constaté,**
- 4- que toute vacance soit pourvue dès lors que le poste est demandé par un agent,**
- 5- l'augmentation de la valeur du point d'indice, bloqué depuis juillet 2010.**

Les représentants du personnel : David AMACHANTOUX, Michèle FAYOLLE, Karine VEYSSEYRE.